



Mouvement des Laïcs Clarétains
Secrétariat Général

Bilbao le 6 septembre 2018

Chers soeurs et frères Laïcs Clarétains, paix et bien.

Nous commençons le compte à rebours pour la célébration de la Xe Assemblée Générale du Mouvement des Laïcs Clarétains et nous vous écrivons pour vous envoyer les premières informations à propos.

L'Assemblée sera célébrée dans la Maison de Rencontre de Villa Claret de Medellín-Colombie (<http://cmfcolven.org/casas/villaclaret/>) du 13 au 21 juillet 2019 sur le thème : "Ensemble autor de Lui" pour que le monde ". Pour être plus précis sur les dates, la journée du 13 sera réservée à l'arrivée et à l'accueil, et tout commencera officiellement avec le souper. L'Assemblée finira officiellement avec le déjeuner du 21 juillet.

Pourrons participer à la Xe Assemblée, avec voix et vote, un laïc admis qui représentera chaque groupe/communauté (selon le critère approuvé durant la présente Assemblée) et un représentant pour chaque Conseil Régional. Il sera aussi recommandé que soient représentés, bien que sans vote, les groupes en voie de discernement ou d'autres personnes qui veulent connaître le Mouvement. Si d'un groupe veulent participer plus d'une personne, puisque la maison a assez de d'espace, vous nous le communiquerez afin que nous puissions voir les possibilités. Les Conseillers Régionaux pourront participer, mais sans voix, ainsi que d'autres missionnaires Clarétains et certains membres de la Famille Clarétaines que nous nous allons considérer opportun d'inviter.

Nous vous communiquerons le prix dans les jours à venir, mais comme dans d'autres occasions, nous essayerons de faire en sorte personne ne soit empêché de participer à l'Assemblée pour le motif financier.

Tous nous connaissons l'importance de participer aux Assemblées Générales. Cela nous donne une vision plus étendue du Mouvement, promeut le sentiment



d'appartenance, renforce le sentiment fraternité et nous lie avec les différentes réalité du Mouvement. Il y a encore du temps pour que communautairement et dans chaque groupe on puisse prévoir le Budget pour le voyage. Cette manière de fonctionner est très en symbiose avec le document "Communion de Biens" qu'on a présenté pendant l'Assemblée antérieure et qu'on a diffusé afin que toutes les personnes le lise et que nous puissions le mettre en pratique dans nos groupes et communautés. Si une personne ne l'a pas encore lu, elle peut le télécharger dans ce lien de notre site internet, dans la partie des documents/formation:

<https://www.seglaresclaretianos.org/images/02DOCUMENTOS/Formacion/COMMUNION-DE-BIENS-DANS-LE--MLC.pdf>

Par rapport au contenu, nous avons qu'après deux Assemblées centrées à réfléchir sur notre identité et qui nous croyons être, cela n'est pas réalisable si **Jésus n'est pas le centre de notre vie et de notre communauté**. D'où la nécessité que nos communauté soient le lieu de la rencontre avec Jésus et avec nos frères et soeurs, afin que nous nous sentons soutenus dans la foi et envoyés au monde pour rendre témoignage de qui nous sommes. Le thème veut reprendre cette idée qui va concentrer une partie du travail et la réflexion pendant l'Assemblée. Pour que cette réflexion puisse refléter les sentiments de la majorité des membres du Mouvements, **nous avons préparé un matériel et l'envoyer aux groupes comme préparatif de l'Assemblée**. Nous vous l'enverrons dans les jours à venir.

Un autre point important sera de travailler sur **l'approbation de la nouvelle rédaction des Statuts et Normes Applicables**. Avec le temps, on a vu que dans le Mouvement, il y a de nouvelles réalités qui, ou ne sont pas considérées dans les Statuts et Normes applicables, ou de répondent plus aux nécessités qui surgissent.

Pendant l'Assemblée de Aparecida-Brésil de 2011, on a demandé de faire l'étude de certains points concrets des deux documents pour pouvoir les écrire de manière qu'ils soient plus en accord avec les besoins actuels et on a mis sur pied une équipe à cet effet. Pendant l'Assemblée de Granada-Espagne de 2015, on a présenté les conclusions auxquelles l'équipe est arrivées et on a pris la résolution de continuer la nouvelle rédaction. Tino, l'antérieur Secrétaire Général, était chargé de recueillir les suggestions et les besoins de changement et, ensemble avec le Conseil Général actuel, nous avons préparé la nouvelle rédaction. La



présence de Manolo Tamargo, cmf, nous a été d'une grande aide. Malgré ses multiples responsabilités, il a dû écrire et superviser en plusieurs occasions les statuts, règlements, etc..., comme il est déjà habitué à ce type d'exercice. Une autre collaboration importante a été celle du P. Domingo Andrés, cmf, expert juridique de la communauté du Juridicum des Missionnaires Clarétains de Rome, qui a fait des contributions, et a approuvé la nouvelle rédaction.

Afin pouvoir approuver les nouveaux Statuts et Normes Applicable pendant l'assemblée Générale, il sera nécessaire que nouvelle versión ait été lue par les groupes et les Conseils Régionaux, de sorte qu'à l'Assemblée, si des modifications sont nécessaires, qu'on puisse les faire à temps, de sorte qu'on puisse seulement voter son approbation. Une fois que les Statuts ont été approuvés à l'Assemblée, ils doivent être approuvés par le Dicastère des Laïcs, Famille et Vie. Les Normes Applicables n'ont pas besoin de passer par cette procédure, seulement l'approbation de l'Assemblée Générale. Prochainement, nous vous enverrons ce travail en expliquant en détail comment le faire.

Nous croyons que vous accueillerez avec gratitude cette convocation de la prochaine Assemblée Générale et le contenu que nous vous proposerons.

Comme toujours, nous plaçons notre Mouvement entre les mains de la Vierge Marie, nous comptons toujours sur sa protection amoureuse et la grâce et l'impulsion de l'Esprit. Pour ce faire, nous vous invitons et vous demandons de ne pas oublier de prier pour le Mouvement et pour ce Conseil.

Recevez ma très tendre salutation fraternelle.

Bernardeta Arbaiza
Secrétaire Générale